

## Information sur l'audition

Objet de l'audition :	<b>Révision totale de la circulaire «Liquidité – banques »</b> Projets de circulaire et rapport explicatif
Invitation à prendre position :	Les intéressés sont invités à prendre position sur le projet de circulaire.
Délai de réponse :	<b>28 mars 2014</b>
Dépôt de la prise de position :	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA Tim Genovese-Frech Einsteinstrasse 2 CH-3003 Berne  ou  <a href="mailto:tim.genovese-frech@finma.ch">tim.genovese-frech@finma.ch</a>
Forme de la prise de position :	Merci de transmettre en tout cas une version électronique (courriel ou support de données électronique) de la prise de position.
Publication de la prise de position :	A défaut d'indication contraire expresse, la FINMA part du principe que les auteurs des prises de position consentent à leur publication.
Questions complémentaires :	Tim Genovese-Frech Tél. +41 (0)31 327 92 05 <a href="mailto:tim.genovese-frech@finma.ch">tim.genovese-frech@finma.ch</a>
Contact médias :	Tobias Lux Tél. +41 (0)31 327 91 71 <a href="mailto:tobias.lux@finma.ch">tobias.lux@finma.ch</a>